GUIDE DE PRÉSENTATION

ARCHIVES DE RENNES

www.archives.rennes.fr

UNE HISTOIRE **SÉCULAIRE**

LA NOMINATION D'UN PREMIER ARCHIVISTE

La mention d'inventaires réalisés dès le XVIe siècle atteste de l'intérêt de la Ville de Rennes pour la gestion de ses archives depuis plusieurs siècles.
Cependant, celles-ci furent longtemps conservées dans des rangements de fortune, notamment dans les bancs-coffres occupés par les échevins dans la salle du conseil de communauté. Lors du réaménagement de l'ancien hôtel de ville (rue de la Monnaie), une salle fut prévue à leur intention et le greffier de la communauté, Gilles de Languedoc, officiellement chargé d'en rédiger l'inventaire.
Transférées au milieu du XVIIIe siècle dans le nouvel hôtel de ville, les archives municipales souffrirent fort peu de la Révolution. Mais leurs déménagements fréquents entraînèrent des coupes sombres dans les documents du XIXe siècle.

DES ARCHIVES ITINÉRANTES

La place étant comptée dans l'hôtel de ville, on décida en 1908 le transfert de la bibliothèque et des archives anciennes dans une partie des bâtiments du grand séminaire, place Hoche, qu'elles partagèrent avec la faculté des lettres. Les archives anciennes y restèrent jusqu'en 1947, date à laquelle, par délibération du conseil municipal, elles furent déposées aux Archives départementales.
Les archives modernes quant à elles, restèrent encore quelques années à l'hôtel de ville avant d'être transférées dans des magasins situés au deuxième étage de l'aile sud de la faculté des lettres. Celle-ci ayant été réquisitionnée par les Allemands pendant la guerre, les archives furent mises à l'abri dans l'annexe des Archives départementales, au pavillon Saint-Melaine.

UNE PREMIÈRE NATIONALE

Grâce à la volonté du maire Henri Fréville, un bâtiment de conservation neuf et fonctionnel fut construit en 1968, spécialement conçu pour regrouper et conserver les archives modernes et anciennes, dès lors gérées par un service municipal à part entière. Toujours installées au 18 avenue Jules-Ferry, les Archives de Rennes gèrent maintenant la totalité des archives, celles de l'Ancien Régime jusqu'aux dossiers les plus contemporains, versés régulièrement par les services de la Ville.

Les Archives de Rennes représentent près de 9 km linéaires de liasses, dossiers et registres manuscrits ou imprimés, plans, cartes postales ou photographies du XV^{e} siècle à nos jours.

350Fi304_1

UN SERVICE D'ARCHIVES **PUBLIQUES**

[Définition]
« Les archives publiques sont les documents qui procèdent de l'activité, dans le cadre de leur mission de service public, de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics et des autres personnes morales de droit public ou des personnes de droit privé chargées d'une telle mission. »

Code du Patrimoine, article L 212-4.

1418-1789 / ARCHIVES ANCIENNES

Le fonds ancien, antérieur à 1789, est constitué des archives de la communauté de ville et des registres paroissiaux confisqués dans les églises quand le gouvernement révolutionnaire confia aux maires l'enregistrement d'un état civil devenu laïc.

Si les documents du XV^e^ siècle sont exceptionnellement nombreux et concernent plus particulièrement les travaux de fortification et les relations de la ville avec les ducs de Bretagne, il faut surtout insister sur les importantes collections des délibérations de la communauté (depuis le XVI^e^ siècle) et des comptes des miseurs ou trésoriers (depuis 1418). Complétées par les nombreux dossiers relatifs à l'administration et à la police de la ville, aux relations de celle-ci avec le pouvoir royal et à son action dans le domaine du commerce et de l'artisanat, les archives anciennes permettent de nombreuses études sur l'histoire de Rennes.

Les archives anciennes sont classées de façon thématique, réparties en neuf séries désignées par des doubles lettres, correspondant aux principales fonctions de l'administration communale d'Ancien Régime.

AA : Actes constitutifs et politiques de la commune, correspondance générale
BB : Administration communale (registres de délibération de la communauté de ville)
CC : Finances et contributions (comptes des miseurs)
DD : Biens communaux, eaux et forêts, travaux publics et voirie
EE : Affaires militaires
FF : Justice et police
GG : Cultes (registres paroissiaux), instruction publique et assistance publique
HH : Agriculture, industrie et commerce

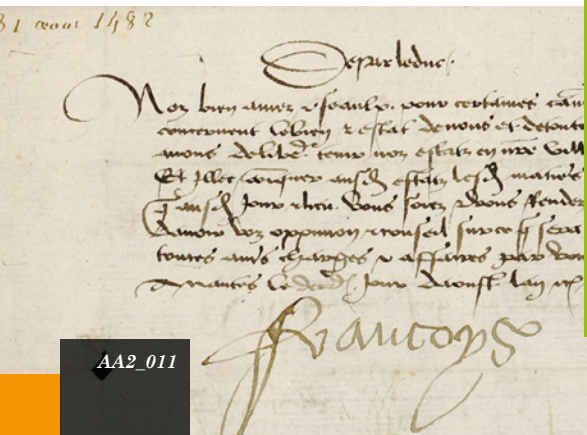

AA2_011

1790 – 1952 / ARCHIVES MODERNES

Les archives dites modernes comprennent les dossiers produits par les services municipaux de 1790 au début des années 1950.
On y trouve trace des divers aspects des missions municipales. À côté des registres de délibérations du conseil municipal, de la correspondance et des arrêtés du maire ainsi que des archives financières, sources de précieuses informations, les dossiers relatifs aux bâtiments construits par la ville sont nombreux et richement documentés (des milliers de plans).

3M39

VILLE DE RENNES.

EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

PROJET DE CONSTRUCTION

D'UN

HÔTEL-DIEU.

LE MAIRE DE RENNES prévient le public qu'en exécution de la loi du 3 mai 1841 et de l'ordonnance du 23 août 1835, les pièces du projet rectifié, suivant la dernière décision du Conseil municipal, et concernant l'expropriation, pour cause d'utilité publique, des terrains désignés pour la construction d'un Hôtel-Dieu, resteront déposées du lundi 8 au lundi 22 mars 1852 inclusivement, au Secrétariat de la Mairie, où toutes personnes pourront en prendre connaissance.

Les terrains à exproprier, portés au plan cadastral de la commune de Rennes sous les n^os^ 2384 à 2392 de la section A, sont situés dans la partie du territoire renfermée entre les ruelles Saint-Martin et de la Cochardière, la rue Saint-Malo et l'enclos dit des Capucins.

A l'expiration du délai de quinze jours ci-dessus fixé, et pendant trois jours consécutifs, les 23, 24 et 25

Les archives modernes sont également classées par thèmes, répartis en 17 séries qui attestent de la spécialisation des activités municipales au cours du XIX^e^ siècle et sont désignées par de simples lettres.

- **A** : Lois et actes du pouvoir central
- **B** : Actes de l'administration départementale
- **C** : Bibliothèque administrative
- **D** : Administration générale de la commune
- **E** : État civil
- **F** : Population, économie sociale, statistique
- **G** : Contributions, administrations financières
- **H** : Affaires militaires
- **I** : Police, hygiène publique, justice
- **K** : Élections et personnel
- **L** : Finances de la commune
- **M** : Édifices communaux, monuments et établissements publics
- **N** : Biens communaux, terre, bois, eau
- **O** : Travaux publics, voirie, moyens de transport, régime des eaux
- **P** : Cultes
- **Q** : Assistance et prévoyance
- **R** : Instruction publique, sciences, lettres et arts

DEPUIS 1953 / ARCHIVES CONTEMPORAINES

Créé en 1968, lors de l'installation des Archives dans leur nouveau bâtiment, ce fonds se compose des archives versées depuis 1953, classées en série continue portant la lettre **W**. Cette série est actuellement riche de près de 2 000 versements et s'accroît régulièrement du fait de nouveaux apports des services municipaux. Depuis 2009, le service conserve également les archives de l'ancien district urbain de l'agglomération rennaise (DUAR), à l'origine de Rennes Métropole.

350Fi142_06

DES FONDS **COMPLÉMENTAIRES…**

ARCHIVES PRIVÉES

En complément des archives administratives, les Archives de Rennes accueillent en don ou achètent des archives privées : archives familiales, associatives ou économiques qui apportent d'autres informations sur l'histoire de la ville.
Parmi les fonds les plus significatifs entrés par voie extraordinaire, mentionnons pour les archives anciennes celui de la Confrérie des marchands merciers et de la Marmite des pauvres.
Pour les périodes plus récentes, différents fonds d'entreprises (imprimerie Oberthür ; entreprise Limeul, couvreur ; maîtres-verriers Rault), de syndicats ou d'associations (Cercle Paul Bert, CFDT) peuvent retenir l'attention des chercheurs.
Les archives d'architectes tiennent aussi une place de choix, avec trois principaux dons : ceux de Jean-Gérard Carré, Michel Marty et Georges Maillols qui complètent notre connaissance de l'évolution de Rennes après la dernière guerre.

VOS ARCHIVES NOUS INTÉRESSENT !

Les Archives de Rennes reçoivent aussi des archives privées, émanant de particuliers, d'associations, de syndicats, d'entreprises industrielles ou artisanales, de commerces. Collections de cartes postales, plans, pièces écrites, papiers d'érudits, photographies, tous ces documents représentent une partie de la mémoire locale qui vient compléter l'histoire locale.

LES DOCUMENTS FIGURÉS

Selon leur nature (objets, supports et formats divers), les documents figurés ont été classés en série Fi. Ces séries comprennent aussi bien des documents d'origine privée que des documents publics, isolés des dossiers versés par les services pour en garantir une meilleure conservation.
Plus de 7 800 cartes et plans de la ville, de voirie, d'édifices ou d'espaces verts sont numérisés et accessibles sur www.archives.rennes.fr ou sur place sur les écrans de la salle de lecture.
Il en est de même des collections d'affiches, de cartes postales, de photographies ou de diapositives qui sont régulièrement enrichies de nouvelles acquisitions.

LES DOCUMENTS SONORES ET AUDIOVISUELS

Les Archives de Rennes possèdent des documents sonores ou audiovisuels issus des versements des services, enregistrés sur de nombreux supports analogiques puis numériques, de la bande magnétique au cédérom en passant par la cassette VHS ou le mini-disc. L'enjeu premier de ces documents est d'en assurer la conservation et la communication. Ces documents apportent encore une nouvelle dimension aux archives et privilégient une nouvelle approche de l'activité municipale par le biais d'actions de communication ou d'enregistrement d'événements importants. Ces documents sont complétés par des témoignages oraux collectés auprès des Rennais à l'occasion de certains projets de médiation. Les souvenirs personnels viennent alors donner vie aux archives et à l'histoire de la ville.

100Fi122

10Z90_23

2Fi453

…AUX ARCHIVES **DE DEMAIN**

LES ARCHIVES ÉLECTRONIQUES

Les Archives de Rennes, comme tous les services d'archives en France sont confrontées aujourd'hui à la présence croissante de documents électroniques utilisés par l'administration, dont elles doivent prévoir l'archivage à long terme. Les archives électroniques sont des courriels, des documents bureautiques, des dossiers numérisés, des bases de données, des photographies numériques, etc.

Ces archives obéissent aux mêmes règles et aux mêmes principes que les archives papier. Pourtant, elles présentent des particularités techniques qui nécessitent des méthodes de traitement particulières et de nouvelles formes de mise à disposition au public. C'est l'enjeu des années à venir.

LA BIBLIOTHÈQUE

Elle se compose de plus de 3500 ouvrages, brochures ou périodiques à dominante historique (histoire de Rennes, de la Bretagne et histoire générale). Ce n'est pas une bibliothèque de prêt mais une collection destinée à aider le lecteur lors de ses recherches en salle de lecture.

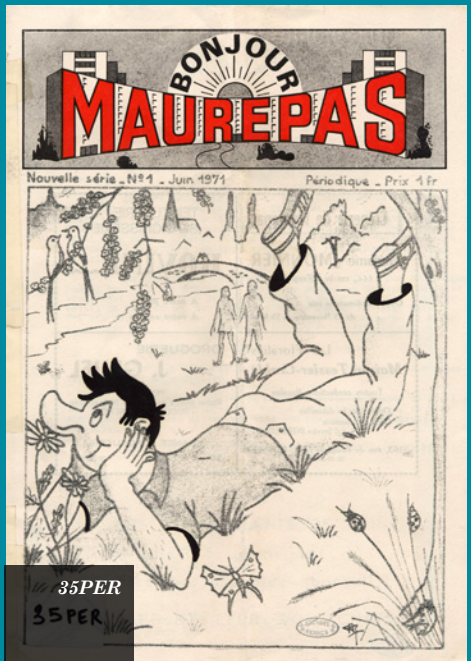

UN PATRIMOINE **À PARTAGER**

L'ACTION CULTURELLE

LES ARCHIVES ASSURENT LA DIFFUSION ET LA PROMOTION DU PATRIMOINE QU'ELLES CONSERVENT ET JOUENT AUSSI UN RÔLE DE MÉDIATEUR ENTRE LE DOCUMENT BRUT ET LE DISCOURS HISTORIQUE PAR LE BIAIS DE PROJETS ET ÉVÉNEMENTS DIVERS : EXPOSITIONS, ATELIERS ÉDUCATIFS, COLLOQUES, PUBLICATIONS, SITE INTERNET, PROJETS DE MÉDIATION.

LES « JEUDIS DES ARCHIVES »

Des séances pratiques d'initiation, conférences ou visites du bâtiment sont programmées tout au long de l'année dans le cadre des « Jeudis des Archives ». Vous pouvez prendre connaissance de la programmation en contactant les Archives ou en consultant le site Internet www.archives.rennes.fr.

Les Archives de Rennes présentent régulièrement des expositions. Celles réalisées sous forme de panneaux peuvent être empruntées par des écoles ou des associations.

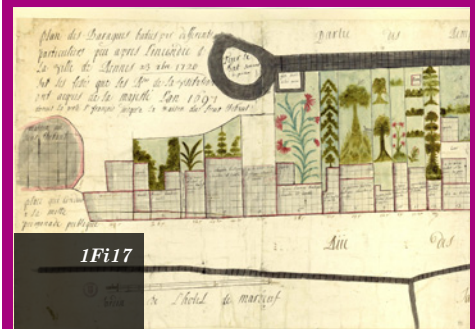

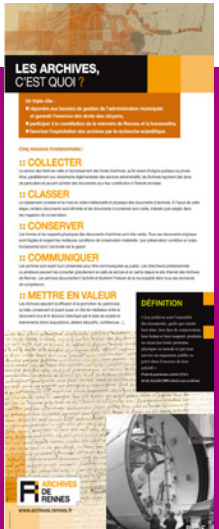

UN PATRIMOINE **À PARTAGER**

LE SERVICE ÉDUCATIF

Le service éducatif des Archives de Rennes a pour vocation de sensibiliser les scolaires au patrimoine écrit et de les initier à la recherche historique à partir de l'étude de documents d'archives. Il propose ainsi une approche concrète de l'histoire qui vient compléter la démarche des enseignants en apportant des illustrations prises dans le contexte local. Les actions éducatives sont destinées au public scolaire de la maternelle à la fin du secondaire.
La liste des ateliers est disponible sur **www.archives.rennes.fr**.

HISTOIRE ET MÉMOIRES ORALES

Les Archives de Rennes mettent en œuvre des projets de médiation autour de l'histoire et des mémoires du territoire rennais. Les actions engagées depuis 2009 portent sur l'évolution des quartiers de la ville. Les archivistes proposent aux habitants de découvrir le patrimoine conservé aux Archives et collectent les témoignages oraux et les archives privées des acteurs des quartiers (habitants, associations, professionnels). Ces ressources, riches de parcours individuels ou collectifs, offrent un éclairage singulier sur l'histoire de la ville et viennent compléter les fonds d'archives à dominante administrative. Chaque projet donne lieu à une valorisation qui peut prendre des formes diverses : exposition, création artistique ou édition. Ces projets ont pour ambition de contribuer à la cohésion sociale du territoire en favorisant notamment les échanges et le partage d'informations autour de l'histoire locale.

LE SITE INTERNET

LE PREMIER SITE INTERNET DES ARCHIVES
A ÉTÉ MIS EN LIGNE EN 2003.
NOUS VOUS PROPOSONS AUJOURD'HUI
UN SITE **PLUS MODERNE ET DYNAMIQUE**.

www.archives.rennes.fr

Les rubriques qui composent le site vous permettent d'approfondir ou de découvrir :
- l'Histoire de Rennes (consultation de dossiers historiques) ;
- les actions culturelles menées par les Archives, de l'histoire et des mémoires du territoire rennais aux expositions, avec possibilité de préréservation pour les activités des « Jeudis des Archives »
- les activités proposées dans le cadre du service éducatif, avec possibilité de préréservation.

La rubrique **Archives et inventaires** consti-tue une salle de lecture virtuelle dans laquelle vous pouvez consulter les inventaires, lancer une recherche sur un édifice municipal ou privé, une localisation rennaise ou étrangère, un organisme, une manifestation sportive ou culturelle, les noms relevés à partir des registres de naissances ou de décès. Un accès gratuit aux archives en ligne permet à tout internaute de visualiser les documents d'archives numérisés, de l'état civil aux délibérations du conseil municipal, des comptes des miseurs aux recensements de population, des plans aux rôles de la capitation, notamment.

Une rubrique **Mode d'emploi** vous renseignera sur les aspects pratiques liés à la communication des documents (modalités de consultation, réutilisation des informations publiques) ou vous guidera dans vos recherches (collection « Les petits guides des Archives »).

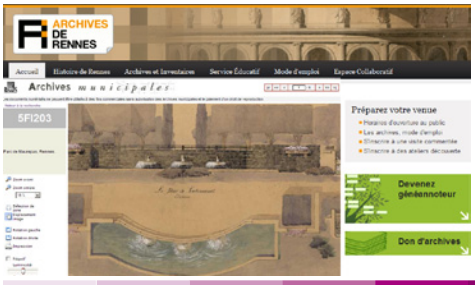

PRÉPAREZ **VOTRE VISITE**

MODALITÉS DE CONSULTATION

L'accès aux Archives et aux ouvrages de la bibliothèque est libre et gratuit pour toute personne, quelle que soit sa nationalité. Lors de la première visite, une pièce d'identité est demandée pour permettre l'inscription. Celle-ci est personnelle, valable jusqu'à la fin de l'année civile, et renouvelable.
Le personnel des Archives présent en salle de lecture accueille et oriente les lecteurs dans leurs recherches.
La consultation des documents s'effectue sur place, en salle de lecture, selon la législation en vigueur qui a pour objectif d'assurer une mise à disposition sécurisée des documents afin de permettre la bonne conservation de ceux-ci.

Vous pouvez consulter les divers instruments de recherche à votre disposition en salle de lecture (inventaires, répertoires, base de données). Le responsable de salle est présent pour vous aider mais ne peut faire les recherches à votre place.

ATTENTION FRAGILE !

Le document d'archive est un original fragile et unique qu'il faut protéger. Manipulez-le avec précaution ! Respectez l'ordre interne des liasses ou des dossiers. La communication s'effectue sous forme de substitut chaque fois que l'état de l'original le requiert. Les originaux des documents microfilmés ou numérisés ne sont pas consultables. Les bobines de microfilms sont en accès libre.
Les documents numérisés sont directement accessibles à partir de la base de données consultable en salle de lecture. Vous pouvez également retrouver ces documents sur **www.archives.rennes.fr**

COMMUNICABILITÉ DES DOCUMENTS

Le régime commun est la libre communicabilité des archives publiques. Il en va ainsi de la correspondance administrative ordinaire et de l'ensemble des documents administratifs qui se trouvent, aux termes de la loi du 17 juillet 1978, librement communicables.
Cependant, la loi fixe aussi des délais de communicabilité en considération des intérêts qu'elle entend protéger.

Pour les documents non librement communicables, des dérogations sont possibles sous réserve d'en faire la demande au moyen d'un formulaire disponible auprès du personnel de la salle de lecture.
Les Archives de Rennes conservent également des fonds d'origine privée qui sont parfois soumis à des modalités d'accès et de reproduction particulières.

Les délais de communicabilité des archives publiques selon la loi du 15 juillet 2008

La communicabilité immédiate est le régime de principe. Des délais spéciaux s'appliquent, sauf mention contraire, à compter de la date du document ou du document le plus récent inclus dans le dossier ↓

25 ANS	Secret industriel et commercial
50 ANS	Secret de la défense nationale, sureté de l'Etat, sécurité publique, protection de la vie privée, jugements de valeur ou appréciations sur une personne physique.
75 ANS	Statistiques, enquêtes de police, affaires portées devant les juridictions, actes notariés.
100 ANS	Dossiers qui mettent en cause des mineurs.
120 ANS	Après la naissance pour les documents dont la communication porte atteinte au secret médical ou 25 ans après le décès si la date en est connue.

ÉTAT CIVIL

Pour les registres de l'état civil, la loi établit une distinction entre les registres de naissance et de mariage qui relèvent désormais d'un délai de 75 ans à compter de leur clôture et les registres de décès qui sont librement communicables.
La consultation des registres entre 75 et 100 ans de date se fait directement auprès du service de l'état civil, à l'Hôtel de Ville de Rennes.

1007_1

PRÉPAREZ
VOTRE VISITE

REPRODUCTION DES DOCUMENTS

La reproduction n'est pas un droit mais une facilité qui vous est proposée si l'état du document le permet. Les photocopies des documents reliés sont interdites. Les photocopies ou tirages de documents numérisés sont effectués à vos frais, selon les tarifs fixés annuellement par décision du Maire. Vous pouvez vous munir d'un appareil photo numérique pour réaliser vous-même (sans flash) vos reproductions en salle.

1G322

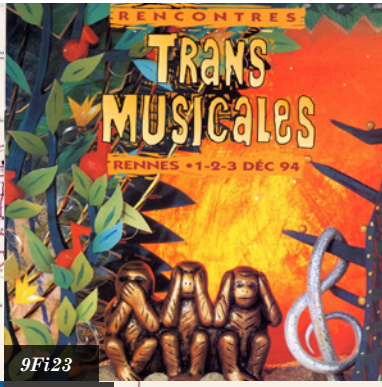

9Fi23

5D3409

11Z165

1222W13

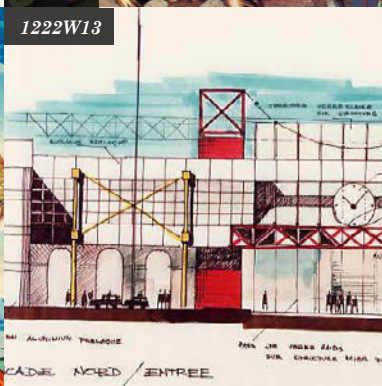

RÉUTILISATION DES INFORMATIONS PUBLIQUES

La réutilisation des informations publiques produites ou reçues par les Archives de Rennes est soumise au respect du règlement adopté en conseil municipal le 4 juillet 2011.
L'autorisation de réutilisation est libre et tacite dans le cadre de la sphère privée.
Dans le cadre d'une diffusion publique en revanche, sur un site Internet par exemple, une licence doit être souscrite. Celle-ci prévoit notamment une mention de la provenance « Ville de Rennes, Archives municipales » ainsi que la cote du document reproduit.
Si la réutilisation a une finalité commerciale, une redevance sera perçue suivant une grille tarifaire.
Le règlement et les tarifs sont disponibles en salle de lecture ou sur le site Internet www.archives.rennes.fr.

100Fi122

1Fi42

100Fi139

GG_StSauveur_1

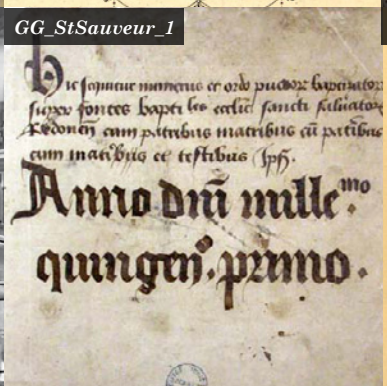

2Fi963

Les Archives de Rennes sont un service patrimonial dont les missions sont de collecter, classer, conserver, communiquer et mettre en valeur les dossiers constitués par les services de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole ainsi que les offices para-municipaux. Elles doivent donc satisfaire un public varié :

:: l'administration, qui trouve aux Archives un lieu où confier réglementairement des dossiers clos, en sachant qu'elle les y retrouvera facilement ;

:: les chercheurs et les historiens, pour lesquels sont rédigés les répertoires et inventaires leur permettant d'avoir accès aux documents, après l'application des règles de communication ;

:: un public plus large enfin, constitué de non-spécialistes, pour lequel le service des Archives doit jouer un rôle de médiateur entre le document brut et le discours historique par le biais d'actions diverses : expositions, dossiers pédagogiques, publications, conférences et séances pratiques d'initiation.

:: HORAIRES D'OUVERTURE

- **Le lundi de 13h30 à 17h**
- **Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**
- **Le jeudi de 9h à 17h en continu**

Pas de fermeture annuelle

ARCHIVES DE RENNES
18 avenue Jules-Ferry - CS 63126
35031 Rennes Cedex
Téléphone : 02 23 62 12 60
Télécopie : 02 23 62 12 69
archives@ville-rennes.fr

www.archives.rennes.fr

Conception : distillerie-nouvelle.com - Impression : service Imprimerie de Rennes Métropole-juin 2011. Photos Archives de Rennes

RENNES VIVRE EN INTELLIGENCE